



## QUESTION ECRITE

Au Collège communal de Herve

### **CONCERNE : Permis d'urbanisme – Champiomont - Charneux**

Monsieur le Bourgmestre,

Madame, Messieurs,

Nous sommes interpellés par la délivrance d'un permis d'urbanisme pour la construction d'un bâtiment agricole (étable et écurie) et la régularisation de l'agrandissement d'un bâtiment agricole existant sis Champiomont 599 b à 4654 CHARNEUX.

Pourriez-vous répondre aux questions suivantes :

- Y a-t-il eu une enquête publique ?
- Si non, en vertu de quelle réglementation ?
- Si oui, avez-vous reçu des courriers des riverains ? Combien ?
- Avez-vous organisé des réunions ?
- Si oui, des réunions de concertation ont elles eu lieu ? Quelles en ont été l'issue ?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

José Spits,  
Conseiller Communal.